

## 192610 - Qu'est-ce qui découle du lien établi entre la foi et la droiture?

### La question

Quelles sont les conséquences du lien entre la foi et la droiture?

### La réponse détaillée

Allah le Puissant et le Majestueux : « **Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions.** » (Coran,16:97).

Selon al-Hafedz ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) le verset véhicule une promesse faite par Allah Très-haut à celui qui accomplit une bonne oeuvre. Celle-ci inclut toute oeuvre conforme au livre d'Allah et à la Sunna de Son Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et réalisée par un homme ou une femme issus des fils d'Adam et dont le coeur est animé par la foi en Allah et à Son messager. Allah promet d'accorder à l'auteur d'une telle oeuvre une vie heureuse ici-bas et une belle rétribution dans l'au-delà.

La vie heureuse est marquée par de multiples aspects de confort. A ce propos, il est rapporté d'Ibn Abbas et d'un groupe qu'ils ont expliqué la vie heureuse en disant qu'elle est celle menée dans une abondance de biens licites. Il est rapporté qu'Ali ibn Abi Talib (P.A.a) l'a interprétée comme étant celle qui inspire la satisfaction de son sort. Ibn Abbas et Wahb ibn Mounabbih partage le même avis. Ali ibn Abi Talhah a rapporté d'après Ibn Abbas qu'il s'agit d'une vie remplie de bonheur. Pour adh-Dhahhak, il s'agit d'un vie marquée par l'abondance de biens licites et passée dans la dévotion. Le même adh-Dhahhal dit ailleurs que c'est la vie qui se fait dans la piété et la quiétude. Ce qui est juste est que la vie heureuse comprend tout cela. » Extrait de Tafsir Ibn Kathir (4/516).

Le Très-haut a dit: « **et quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne action tout en étant croyant, alors ceux-là entreront au Paradis pour y recevoir leur subsistance sans compter.** » (Coran,40:40) et : « **Et ceux qui recherchent l'au-delà et fournissent les efforts qui**

**y mènent, tout en étant croyants... alors l'effort de ceux-là sera reconnu. »** (Coran,17:19). Le Puissant et Majestueux a dit encore: **« Et quiconque aura fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression. »** (Coran,20:112).

Tous ces nobles versets indiquent que quand on croit en Allah Très-haut , accomplit une oeuvre sincère pour son Maître , ne Lui associe personne et demeure attaché à la loi d'Allah sans jamais s'en écarter, on obtient le bonheur et la réussite ici-bas et dans l'au-delà. Fait partie des plus importants bienfaits ainsi obtenus la jouissance de la quiétude, du soulagement, de l'apaisement et du désir de s'adonner au culte parce qu'animé d'une foi fondée sur la certitude donc imperturbable. Allah gratifie celui qui jouit d'une telle foi de la purification de son coeur, son langage et ses actes, et le protège contre les troubles intérieurs et extérieurs.

Si l'on maintient sa foi jusqu'à la mort, on sera mis à l'abri des épreuves de la tombe. Et, lors de la Résurrection, on lui facilitera l'examen de ses comptes, lui donnera une récompense décuplée, substituera de bons actes à ses mauvais actes et l'accueillera au paradis grâce à la miséricorde divine. Aussi connaîtra-t-il un bonheur qu'aucun malheur ne viendra perturber, mènera une vie éternelle et découvrira au paradis des délices qu'aucun oeil n'avait jamais vu et qu'aucune oreille n'avait jamais entendu et qui n'avais jamais hanté l'esprit d'un humain.

Sous ce rapport, Allah Très-haut a dit: « Ceux qui disent: **«Notre Seigneur est Allah»**, et qui se tiennent dans le droit chemin, les Anges descendant sur eux. **«N'ayez pas peur et ne soyez pas affligés; mais ayez la bonne nouvelle du Paradis qui vous était promis. Nous sommes vos protecteurs dans la vie présente et dans l'au-delà; et vous y aurez ce que vos âmes désireront et ce que vous réclamerez, un lieu d'accueil de la part d'un Très Grand Pardonneur, d'un Très Miséricordieux»** » (Coran,41:30-32)

Allah le sait mieux.